

Léon PONCET

Directeur de la
« République du Sud-Est »

**Comment
les Chartreux français
sont rentrés
à la Grande Chartreuse**



Prix : 5 francs

LYON
PRESSE LYONNAISE DU SUD-EST
46, Rue de la Charité, 46

1940

Comment les Chartreux français sont rentrés à la Grande Chartreuse

Le silence du désert

Le 29 avril 1903, quand se fût tu le dernier écho des acclamations qui accompagnèrent sur la route de l'exil, vers l'Italie, les 23 Pères Chartreux qui venaient d'être indignement expulsés de leur séculaire maison de la prière ; quand le dernier des cavaliers mobilisés pour ces modernes dragonnades eût repris la route de Chambéry, et que le dernier des fantassins commandés pour la même besogne se fût éloigné dans la direction de Grenoble, un silence de mort s'appesantit sur le monastère et le Désert de Chartreuse. Muette, la cloche dont les sons argentins annonçaient aux pieux solitaires les offices sacrés ! Vides les chapelles et les cellules d'où ne s'élevaient plus les saintes oraisons !

Seule, dressée à la cime du Grand Som, la Croix, dominant le monastère vidé et son humble cimetière où les morts montent la garde en attendant la Résurrection, rappelait la devise cartusienne : le Monde tourne, la Croix demeure...

Un grand crime contre l'Esprit venait d'être commis.

Le silence sur une des plus lourdes injustices du siècle ne devait plus être troublé, au cours de longues années, que par les échos des prétoires où se plaidaient les nombreux procès qui marquèrent la « liquidation » ou plus exactement la dilapidation des biens que les Chartreux employaient à d'innombrables œuvres charitables. Les chacals qui avaient convoité ces biens se les disputaient âprement en des débats judiciaires qui tournèrent souvent au scandale. La liquidation était un désastre.

Première étape :

La Grande Chartreuse, monument historique

Dix ans écoulés, en 1912, nous jugeâmes utile, en marge de ces procès et des actes coupables qu'ils révélaient, de soulever une autre question. Le monastère, en l'absence des fils de ceux qui l'avaient bâti, et huit fois reconstruit au cours des siècles,

était menacé par les rigueurs du climat montagnard, qui exige un entretien actif et permanent. Le liquidateur et l'Etat avaient négligé ce soin. Les bâtiments, les immenses toitures en particulier, portaient les traces accusatrices de cette négligence et de cet abandon. Devait-on laisser l'œuvre de ruine s'accomplir lentement et sûrement ? Nous enregistrâmes les plaintes de quelques visiteurs. Nous ouvrimus une enquête à laquelle l'intervention de Maurice Barrès, l'illustre académicien, défenseur des églises de France, donna un retentissement considérable. Les réponses arrivèrent nombreuses. Elles furent publiées, au jour le jour, de juillet à septembre 1912, par la « République de l'Isère », puis en une brochure de 105 pages : « Une enquête sur la Grande Chartreuse. Dix ans après l'expulsion » (épuisée). Toutes ces réponses, délibérations de corps constitués, lettres d'artistes, de littérateurs, d'hommes politiques d'opinions diverses témoignaient du même désir de sauvegarder le vénérable monument qui tient une si belle place dans l'histoire du Dauphiné. La conclusion fut unanime : « Il faut sauver la Grande Chartreuse ». Le but immédiat poursuivi par cette enquête fut atteint. Le 14 novembre 1912 un décret de M. Léon Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, classait la Grande Chartreuse parmi les monuments historiques.

Par cette mesure, le vénérable monument était sauvé, provisoirement du moins, de la ruine totale qui le menaçait. Il ne restait plus qu'à attendre l'heure de la justice et du bon sens qui le rendrait à ceux sans lesquels il ne saurait être qu'un corps sans âme, aux fils de saint Bruno.

Le sectarisme veillait...

L'attente devait être longue et les autres étapes difficiles à franchir. Car le sectarisme veillait. Même pendant la guerre de 1914-1918, même aux heures les plus cruelles de l'horrible tourmente, il ne désarmait pas. Le 18 décembre 1916, en pleine bataille de Verdun, alors que les Français tombaient par milliers pour arrêter l'invasion, alors que se jouaient les destins de la Patrie, dix-huit conseillers généraux de l'Isère sollicitaient du gouvernement l'attribution au département de l'Isère du monastère de la Grande Chartreuse. Les expulseurs de moines, en mettant le grappin sur le couvent, espéraient ainsi en fermer à tout jamais la porte à leurs victimes. Le calcul était visible et l'avenir en révéla la perfidie savamment préméditée.

Le 1^{er} mars 1919, la Grande Chartreuse et ses annexes étaient remis au département de l'Isère en vertu d'un bail consenti par l'Administration des Domaines pour une durée de dix-huit années avec faculté de résiliation pour chacune des deux parties, à l'expiration de la 9^e, de la 12^e et de la 15^e année.

A quel usage le département voulait-il affecter ces bâtiments impropres à tout autre emploi que celui en vue duquel ils avaient été construits ? Les essais précédemment tentés, notamment d'une école de laiterie, avaient été de lamentables et coûteux échecs dont les contribuables firent les frais. La prudence s'imposait donc. En 1924 seulement on voit poindre le projet de la création d'un « Centre intellectuel » à la Grande Chartreuse avec le concours de l'Université de Grenoble. Le journal de M. Léon Perrier, président du Conseil général, informait ses lecteurs, le 11 octobre 1925, qu'il s'agissait de faire du couvent de la Grande Chartreuse « une maison de repos pour les intellectuels fatigués à la suite d'un intense labeur cérébral ». Telle fut l'origine de l'entreprise politico-commerciale qui fit d'une partie du monastère, celle qui était affectée autrefois par les religieux à la réception de leurs hôtes et visiteurs, ce que l'on a appelé « l'auberge des coucous », entreprise onéreuse sur le fonctionnement de laquelle a été constamment tendu un voile discret. Le cataclysme de 1940 l'a emportée.

Une réponse décisive

Mais suivons le déroulement des faits.

Les élections de 1924 sont un renversement complet de la politique française. Le bloc national est remplacé par le bloc des gauches dont le premier acte est une déclaration de guerre aux catholiques. Ces derniers ripostent par une campagne de grands meetings et la création de la Fédération nationale catholique présidée par le général de Castelnau. Une section de cette Fédération est organisée dans le diocèse de Grenoble, sous le titre de Ligue dauphinoise d'action catholique. Un des buts que s'assigne cette Ligue est le retour des Chartreux à la Grande Chartreuse. Une démarche préliminaire s'imposait : Les Chartreux voulaient-ils revenir à la Grande Chartreuse ?

Les 7 et 8 octobre 1926, M. le vicaire général Dubey et le président de la Ligue allèrent poser la question au Révérend Père général à Farneta (Italie). La réponse faite, au nom des exilés, fut émouvante et précise : « S'il le fallait nous rentrerions à genoux ». On pouvait donc aller de l'avant.

Alors commença, en faveur du retour des Chartreux, la campagne de presse et de conférences qui eut un retentissement mondial.

Deuxième étape : Audiences chez M. Poincaré

Les dirigeants de la Ligue dauphinoise d'action catholique obtinrent du chef du gouvernement, M. Raymond Poincaré, deux audiences qui eurent lieu au ministère des Finances les 5 février

et 13 juin 1927. Les arguments développés par les représentants des catholiques furent assez convaincants pour que M. Poincaré consentit à faire jouer la clause de résiliation prévue pour le 1^{er} mars 1928 dans le bail qui avait livré la Grande Chartreuse au département de l'Isère. Ainsi le monastère redevenait libre et l'avenir était réservé. Cette décision du ministre des Finances fut portée à la connaissance du général de Castelnau par une lettre de M. Poincaré en date du 29 juillet 1927.

C'était un succès pour les catholiques, succès très éphémère ! La Ligue avait eu la prudence de n'en rien dire. Bien lui en avait pris, car une nouvelle lettre de M. Poincaré du 19 août 1927, également adressée au général de Castelnau, retirait celle du 29 juillet, sous prétexte que celle-ci avait causé une « vive émotion » au Conseil général de l'Isère. Or cette assemblée ne s'était même pas réunie entre le 29 juillet et le 19 août. Mais son président faisait partie du cabinet Poincaré comme ministre des colonies, cela explique le revirement.

(Ici un passage supprimé par la censure.)

Le bail qui livrait la Grande Chartreuse au satrape départemental était donc valable encore pour trois années, c'est-à-dire jusqu'au 31 août 1930.

Troisième étape :

« Faites l'opinion », avait dit M. Poincaré

« Faites l'opinion », avait dit M. Poincaré aux délégués des catholiques dauphinois. Le conseil était bon et il fut ponctuellement suivi. La campagne pour le retour des Chartreux s'intensifia. Tous les mensonges, toutes les légendes dont les sectaires avaient enveloppé cette question, comme d'une nappe de gaz asphyxiants, furent impitoyablement traqués, si bien que leurs auteurs n'osaient plus les sortir. Ils se taisaient, mais ils ne désarmaient pas. La cause des religieux gagnait cependant du terrain, même dans les milieux dits « avancés », témoin M. J.-L. Chastanet,

(Une ligne supprimée par la censure.)

qui se prononça en leur faveur, dans une retentissante interview. Les détails de cette campagne sont notés dans les deux éditions du livre le « Drame de la Grande Chartreuse » parues en 1930 et 1931, livre qui aura comme suite et comme épilogue : « A la conquête de la montagne sainte ».

Quatrième étape : Comment M. André Tardieu libéra partiellement le monastère

L'arrivée au pouvoir de M. André Tardieu, en 1929, fit naître de grands espoirs que nous partageâmes. Malheureusement il se heurta à la conjuration des politiciens de métier et il ne put réprimer les mauvaises mœurs qui devaient conduire la III^e République à sa perte.

J'avais lié avec André Tardieu des relations qui devinrent, par la suite, franchement amicales. Elles me permirent de le saisir de la question de la Chartreuse et d'obtenir plusieurs audiences pour les représentants de la Ligue dauphinoise d'action catholique, notamment le 28 juillet 1930, au domicile du président, avenue de Messine.

Tardieu avait fait établir sur cette question un dossier très complet qui lui permit de nous en faire un exposé lumineux, indiquant ce qu'il pouvait faire et... ce qu'il ne pouvait pas faire, sous peine d'exposer son gouvernement aux représailles du Sénat républicain anticlérical. Il acceptait de dénoncer le bail du Couvent, mais il était contraint de relouer au département la partie transformée par ce dernier en hôtellerie.

Cette décision qu'on peut qualifier de courageuse, si l'on envisage la situation politique de cette époque, fut approuvée par le Conseil des ministres le 21 août 1930 et notifiée au département avant le 31 du même mois.

En libérant les parties les plus vénérables du monastère, les cloîtres, les chapelles, les cellules, André Tardieu avait donné le premier coup de pioche au monument de sectarisme, de haine, de mensonge et de sottise édifié en Chartreuse.

Cet acte rendait possible le retour des Chartreux à la première occasion favorable. Hélas ! il fallut attendre jusqu'à la catastrophe.

Sous les successeurs d'André Tardieu, cette revendication, si modeste cependant, se heurta aux hésitations, à la peur, de gouvernants de plus en plus faibles.

Nous avons conté (1) l'épisode lamentable et caractéristique du refus de laisser installer dans les communs abandonnés du monastère la distillerie sauvée des ruines de l'usine de Fourvoirie, après l'éboulement du 15 novembre 1935. L'intérêt général fut sacrifié à un étroit sectarisme dont le régime de Front populaire continuait les traditions.

(1) M. Huisman et la Grande Chartreuse. (*Courrier de Genève* du 25 juillet 1940.)

Et la guerre vint...

Et la guerre vint... Les Chartreux étaient toujours exilés.

Au mois de septembre 1939, le Révérend Père général fit demander au gouvernement italien de préciser ce qu'il adviendrait des quarante Pères Chartreux résidant en Italie, en cas de conflit franco-italien. On lui répondit que les Pères français seraient reconduits à la frontière avec tous les égards qui leur étaient dus.

Le moment paraissait venu de poser au gouvernement français la question de savoir si les Pères Chartreux ont, oui ou non, un domicile légal en France.

M. Anatole de Monzie, ministre des Travaux Publics, qui passait, à tort ou à raison, pour le plus libéral des collaborateurs de M. Daladier, fut saisi de la question. Il promit de la résoudre dans le sens le plus désirable. Simple velléité ! Nos Excellences ministérielles avaient bien d'autres soucis !

Le retour

A la fin du mois de mai 1940, lorsque l'entrée en guerre de l'Italie parut certaine, les Chartreux français de Farneta décidèrent, sur des avis autorisés, de rentrer en France.

Le mercredi 29 mai, le Révérend Père général dom Ferdinand Vidal arrivait à Dorgeoise, près de Voiron, avec six Pères et six Frères. M. Thouvard, administrateur de la Compagnie française, voulut bien m'aviser de ce retour.

Tandis que les Pères voyaient Son Exc. Mgr l'Evêque de Grenoble et préparaient diverses démarches auprès des autorités officielles, je jugeais opportun d'informer de ce retour M. Ybarnegaray, alors ministre d'Etat, qui avait été, en 1927, l'orateur applaudi du meeting de Voiron, en faveur du retour des Chartreux. Je lui écrivis ce court billet : « En souvenir de la réunion de Voiron, où votre chaude parole fit merveille, je crois utile de vous signaler que le R. P. Général des Chartreux et une dizaine de religieux ont quitté l'Italie, sur des conseils autorisés, et qu'ils viennent d'arriver à Voiron. Quel joli geste le gouvernement accomplirait, en rouvrant à ces réfugiés la maison de leur Ordre, la Grande Chartreuse ! Le ministre de l'Intérieur a été informé de ce retour par une dépêche expédiée de Farneta ».

Le mercredi 5 juin, à 18 heures, M. Ybarnegaray téléphonait ceci au bureau de la « République du Sud-Est », à Grenoble, pour m'être transmis : « Je viens de voir le ministre de l'Intérieur. Nous sommes parfaitement d'accord, la question ne comporte pas de règlement public, mais il n'y a qu'à s'installer en toute tran-

quillité, sans inconvénient. En cas de nécessité, me téléphoner à Balzac 01-40 ».

Par l'intermédiaire de M. Thouvard, le R. P. Général fut aussitôt informé.

Cependant, j'écrivais à M. Ybarnegaray que l'on n'entrerait point au monastère comme dans un moulin. Il y avait là-haut des gardiens, fonctionnaires des Beaux-Arts. Il était indispensable que des instructions leur fussent envoyées, d'autant plus qu'il y avait lieu de se méfier du directeur de ce service, M. Huisman, dont l'hostilité s'était manifestée en d'autres circonstances. Depuis, M. Huisman a été révoqué pour avoir abandonné ses fonctions et avoir quitté la France sans autorisation.

Ici se place une série de visites et de démarches des Chartreux et de leurs amis, que ne facilitèrent pas, on le conçoit, l'avance des Allemands sur Paris. Il y eut deux visites de dom Michel à Paris, au ministère de l'Intérieur, l'une en présence du préfet de l'Isère spécialement convoqué. Le 13 juin, nouvelle complication : les ministres quittaient Paris pour gagner Tours, puis Bordeaux.

Les démarches continuèrent à Grenoble auprès d'autorités locales. Nous n'en dirons rien, si ce n'est que ces autorités, enlisées dans les vieux préjugés, paraissaient beaucoup plus émues, voire affolées, par la perspective du retour de quatre Chartreux dans leur monastère que par l'arrivée des Allemands dans le département de l'Isère.

Il fallait en finir. Les Chartreux, forts du consentement tacite du gouvernement et en possession d'une autorisation orale, décidèrent alors de rentrer dans la partie du monastère qui dépendait uniquement de l'Etat et où le département n'avait rien à voir. Ils tenaient à rentrer dans leur Maison avant l'occupation de la région dauphinoise par les Allemands qui avaient dépassé Lyon.

Le vendredi 21 juin, vers 10 heures, le R. P. Général dom Ferdinand, les RR. PP. dom Michel et dom Bernard, ce dernier mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, se présentaient à la grande porte du monastère, en compagnie de M. Villard, maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse, conseiller général.

Sur la réquisition du maire, les gardiens ouvrirent et les Chartreux entrèrent. Dans la petite salle où ils étaient reçus, un bref dialogue s'engagea, après que le maire eût présenté ces exilés qui rentraient en réfugiés dans leur Patrie et leur Maison :

— Messieurs, dit en résumé le Révérend Père Général, nous sommes revenus dans notre antique Maison pour y servir Dieu et la France de tout notre cœur, de toute notre foi. Nous sommes de bons Français et quelques-uns d'anciens combattants de l'autre guerre. Il y a des ruines en France, toutes ne sont pas visibles. Nous travaillerons à réparer les unes et les autres, par une loyale collaboration à l'œuvre de tous les Français.

Les religieux se rendirent ensuite au cimetière, où les Pères et les Frères morts, sous leurs croix de pierre ou leurs croix de bois, attendaient la visite et la prière des vivants. La pieuse chaîne était non pas renouée, mais resserrée par-dessus trente-sept années de silence et d'exil.

Puis les trois Pères gagnèrent leurs cellules, plus pauvres qu'elles ne le furent jamais, afin d'y reprendre l'oraison trop longtemps interrompue en ces lieux.

37 années ? Mince hiatus dans l'histoire de la Grande Chartreuse !

Depuis cette date du 21 juin sont venues du gouvernement réparateur, présidé par le maréchal Pétain, les autorisations qui ont achevé la libération du monastère.

Etrange retour des choses ! Justice immanente diront les uns, justice divine affirmeront les croyants, la fameuse « auberge des coucous », aménagée dans le but d'empêcher le retour des Chartreux, a servi d'asile à ces vénérés religieux, en attendant la restauration des cellules ruinées.

Les 23 et 24 juin, le flot de l'invasion allemande, qui n'avait pas atteint le monastère, venait mourir devant Grenoble et Chambéry.

Et nous avons pu écrire, à la dernière page de « A la conquête de la Montagne sainte », l'ouvrage qui sera la suite et l'épilogue du « Drame de la Grande Chartreuse », paru en 1930, ces ultimes lignes :

Dernière étape

Le 22 juin 1940, après une éclipse de 37 années, la flamme a été rallumée sur la montagne sanctifiée par saint Bruno et ses dignes fils, la messe ayant été, ce jour-là, célébrée dans la chapelle du monastère, par dom Ferdinand Vidal, Révérend Père Général.

(Extrait du *Courrier de Genève* du 8 août 1940.)

(Sauf deux passages supprimés par la censure française.)

Ouvrages du même Auteur

Une Enquête sur la Grande Chartreuse dix ans après l'expulsion. Un volume avec préface de Maurice BARRÈS, de l'Académie Française ; enquête qui aboutit au classement de la Grande Chartreuse parmi les monuments historiques, par arrêté du 14 novembre 1912, M. Léon BÉRARD étant sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. (Imprimerie ALLIER Frères, Grenoble.) (*Epuisé.*)

Le Drame de la Grande Chartreuse (deux éditions), avec préface d'Henri BORDEAUX, de l'Académie Française. Un volume de 252 pages, avec illustrations. (Editions LUMIÈRE, rue Bosuet, Dijon.) 12 francs, à la Compagnie Française de la Grande Chartreuse, Voiron (Isère).

La question de la Grande Chartreuse devant l'opinion. Conférence faite au « Foyer de Chambéry », le 11 décembre 1930, sous la présidence du comte Léon COSTA DE BEAUREGARD. Une brochure de 12 pages. (Imprimerie de la République du Sud-Est, Grenoble.) (*Epuisée.*)

Deux Conférences sur la Presse : Comment on fait un journal moderne. Ce qu'il faut être et ce qu'il faut ne pas être pour le bon journal. (Publiées par la République du Sud-Est.) (*Epuisées.*)

Lettres du Valais : Vie et physionomie d'un canton Suisse. (Publiées par la République du Sud-Est.) (*Epuisées.*)

Lumière sur l'Espagne. Un volume de 190 pages avec préface du Général DE CASTELNAU. (Presse Lyonnaise du Sud-Est.) (*Epuisé.*)

A paraître :

A la conquête de la Montagne sainte. Un volume.

Souvenirs d'un demi-siècle de journalisme. De Boulanger à Pétain (1888-1940). Un volume, avec une préface de l'abbé BERGEY, ancien député de la Gironde, et une lettre de Xavier DE MAGALLON, ancien député de l'Hérault.